



Le Directeur Départemental

à

**MESSIEURS LES CHEFS DE CENTRE
DE SAPEURS-POMPIERS
ET
RESPONSABLES DE SECTION JSP**

GROUPEMENT METIER
SERVICE FORMATION-SPORTS

AFFAIRE SUIVIE PAR : ADJUDANT CHEF BENOIT JAMON
TEL. : 04.71.07.03.37.
NOS REF. : FOR/BJ/MG/N°

Le Puy-en-Velay, le 01 mars 2022

Objet : Challenge Départemental de la qualité des Sapeurs-Pompiers 2022

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le challenge départemental de la qualité des Sapeurs-Pompiers et Jeunes-Sapeurs-Pompiers se déroulera le samedi 9 avril 2022 au complexe sportif de Langeac.

Le Centre de Secours de Langeac est chargé de l'organisation de cette manifestation en liaison avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Ainsi que le prévoit le règlement, votre équipe devra être composée de 9 membres. Cependant, les engagements individuels seront acceptés pour l'ensemble des épreuves, ceci afin d'encourager l'entraînement physique et d'entretenir l'esprit sportif des Sapeurs-Pompiers.

Je vous rappelle que seuls peuvent concourir les Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers inscrits sur les registres du Centre (ou de la section) et à jour d'une visite médicale annuelle.

Chaque participant doit être en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique des épreuves sportives statutaires de Sapeurs-Pompiers datant de moins d'un an.

De plus, vous trouverez par courriel tous les renseignements et la fiche d'inscription que vous voudrez bien remplir informatiquement pour le **04 avril (délai de rigueur)**. Le SDIS utilise un logiciel de gestion des épreuves qui ne permet **aucun délai d'inscription supplémentaire**.

Chaque participant doit prendre connaissance du programme de la manifestation et respecter les horaires de passage par épreuve et catégorie.

A l'issue de cette finale, une équipe départementale sera constituée et participera à la finale régionale.

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

COLONEL CHRISTOPHE GLASIAN